



# COMITÉ DE JUMELAGE DE VELARS-SUR-OUCHÉ



**Le Comité de Jumelage de Velars-sur-Ouche organise  
son VIDE-GRENIERS ANNUEL le samedi 1er février de 10h à 18h  
et le dimanche 2 février de 10h à 17h00  
à la salle des 3 Ponts de Velars sur Ouche**

Pour participer à cette manifestation, vous pouvez louer un ou plusieurs emplacements d'environ 1,20 m (table ou portant) à 8 € par emplacement pour les 2 jours.

Les portants ne sont pas fournis.

*(Les tables et les chaises sont fournies et installées, les salles sont chauffées)*

Les objets devront être en bon état et propres, les appareils électriques en état de marche. Les armes, même de collection sont interdites !

Vous pourrez installer votre matériel à partir de 8h, le samedi matin

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité !

Vous trouverez sur place : sandwiches, frites, gaufres, boissons chaudes et fraîches !

Pour les visiteurs, l'entrée est de 1€ sachant que les gains réalisés servent à financer nos rencontres franco-allemandes sportives et culturelles et l'initiation à l'allemand à l'école maternelle et primaire.

Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires :

**Joséphine Melin** Tél : 06 70 21 70 04 (SMS uniquement) E-Mail : [comitejumelagevelars@gmail.com](mailto:comitejumelagevelars@gmail.com)

Inscriptions à envoyer le plus tôt possible au 25, rue de la Charme à Velars sur Ouche (boîte à lettres « Comité de Jumelage ») avec mention « Vide-Greniers » au dos.

**Important :** Suite à de nombreux problèmes rencontrés les années précédentes, aucune réservation ne sera enregistrée si elle n'est accompagnée de son paiement. En cas de désistement, merci de prévenir au minimum une semaine avant l'évènement.

➔ Votre réservation définitive vous sera confirmée par mail ou par téléphone.



NOM et Prénom : ..... N° de pièce d'identité : .....

Adresse :

.....

N° téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

Souhaite louer ..... emplacement(s) : X 8 €uros l'un = ..... €

Préciser le nombre et le type d'emplacement(s) : ..... table(s) et/ou ..... emplacement(s) pour portant.

Merci de joindre le règlement par chèque à l'ordre de : Comité de Jumelage de VELARS.

Attestation à signer :

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature

Date et signature :